

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 31-335 du personnel des ACVM : Décisions générales dispensant l'OCRCVM et l'ACFM de certaines dispositions du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.*

(Voir section 3.1 du présent bulletin)